

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 juillet 2021

2021ko uztailaren 19ko Herriko Kontseilua

Présents / Hor zirenak : Mmes DARGUY, DUHALDE, ECHEVERTZ, ETCHEVERRY, OXARANGO, PEREZ, SABALOUÉ et MM BISCAY, GASTAMBIDE, HERNANDEZ, MONGABURE, OTEIZA, PARACHOU

Absents excusés / Ezin etorria jakinarazia zutenak : BARNECHE, BARBIER

Secrétaire de séance : OXARANGO Maité

1. Approbation et choix de financement des travaux d'électrification rurale pour le programme d'extension souterraine desservant la maison Aguerria

Le SYNDICAT D'ÉNERGIE des Pyrénées-Atlantiques a procédé à l'étude des travaux d'extension BT alimentation propriété Duguine Maritxu – Maison Aguerria.

Mr le Président du Syndicat D'Énergie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise COREBA HASPARREN.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Électrification Rurale « FACE AB (Extension souterraine) 2021 », je propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Montant des travaux TTC 4 808.99 € + frais divers 1 026.30 € = **5 835.26 €**

Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus, Actes notariés, Frais de gestion du SDEPA

Participation de la commune remboursé par le propriétaire 1 151.02 €

2. Approbation et choix de financement des travaux d'électrification rurale pour le programme d'extension aérienne pour la station de pompage (Carrière)

Le SYNDICAT D'ÉNERGIE des Pyrénées-Atlantiques a procédé à l'étude des travaux d'extension BT alimentation de la future station pompage (carrière).

Monsieur le Président du Syndicat D'Énergie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise COREBA HASPARREN.

Ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Électrification Rurale « FACE AB (Extension aérienne) 2021 », je propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

Montant des travaux TTC 3 312.22€ + frais divers 469.23 € = **3 781.45 €**

Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus, Actes notariés, Frais de gestion du SDEPA

Participation du propriétaire 745.25 €

3. Positionnement de la Commune quant à l'urbanisation de la parcelle A1412

Lors de diverses réunions de commission, le Conseil municipal s'est saisi de l'intérêt de contrôler l'urbanisation de cette parcelle située en zone UB du PLUI (en particulier lors de l'élaboration du Plui, et encore plus récemment).

De cette parcelle bien sûr, comme toutes les parcelles qui ont vocation à être urbanisées au village ces prochaines années.

Nous souhaitons maîtriser au mieux l'urbanisation et réaliser tranquillement dans le temps les projets de viabilisation prévues déjà sur d'autres parcelles de même taille et sur les mêmes zones.

Je sollicite l'accord du Conseil municipal afin d'entreprendre toutes les démarches administratives nous permettant de mener à bien cette volonté (droit de préemption, sollicitation de l'Epfl)

4. Questions diverses

Rappel des différentes dates : Café citoyen, préparation bulletin pour fin août, organisation du marché qui se tiendra le 02 octobre en fin d'après-midi.

Finale des jeunes au fronton le 24 juillet avec apéritif offert aux organisateurs

Changement à Gozategia concernant les gérants

Journée des quad le 08 août (promenade) avec 4 villages voisins concernés

Marché pour travaux de la mairie, remise des offres pour le 06 août

Poursuite du projet de Beltzagitea, appel à différents maîtres d'œuvre pour conception

Avis négatif CDPENAF concernant enfouissement gravats Minjou et Dachary-lettre de signification

Marché Voirie résultat le 05 août

Nom à trouver pour la carrière-appel aux villageois pour l'imaginer-

Séance levée à 21h30

Le Maire Arño Gastambide

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE ACHERRE' in the 'Pyrénées Atlantiques' region. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.